

souhaits. Comme M. l'abbé Fafard, M. le curé de Saint-Anselme a heureusement conservé une vigueur qui promet à sa carrière une prolongation considérable.

— Dimanche dernier, il y a eu à Montmagny, à l'endroit nommé « La Normandie, » bénédiction solennelle d'une statue de la Sainte Vierge. Le sermon de circonstance, donné par le R. P. Géna, C. SS. R., a été bien religieusement écouté par la foule immense. A la grand'messe paroissiale du matin, Mgr Paquet, directeur du Grand Séminaire, avait prononcé un sermon qui fut aussi très goûté.

— M. l'abbé F. Gendron, V. G., ancien curé de la Pointe-aux-Esquimaux, a accepté de remplir l'office de chapelain du couvent établi l'an dernier, à Montmagny, par les Sœurs du Bon-Conseil de Chicoutimi.

— M. l'abbé C.-L. Parent, V. F., ex-procureur du séminaire de Chicoutimi, vient résider à l'Hospice de Saint-Joseph de Lévis, comme chapelain de l'Institution.

— Le samedi 3 octobre, il y a eu cérémonie religieuse chez les Franciscaïnes Missionnaires de Marie.

Onze postulantes ont pris le saint Habit. Voici leurs noms : Mesdemoiselles Fernande Duval, de Paris (France), en religion Mère M.-Bernard de l'Eucharistie ; Laura Bilodeau, de Québec, en religion M. M. de la B^{ne} Imelda Lambertini ; Calixte Tremblay, de la Baie des Bacous, en religion M. M. du B^x Richard de Ste-Anne ; Berthe Buron, de Saint-Boniface (Manitoba), en religion M. M.-Bernadette de Ste-Anne ; Rose Babin, de Saint-Jean Port-Joli, en religion M. M.-Caritas de Jésus ; Claire Gagné, de Saint-Boniface, en religion M. M.-Hedwige de la Croix ; Eugénie Havard, de Québec, en religion M. M.-Julia de Ste-Anne ; Lumina Fiset, de Québec, en religion M. M. de St-Léonard de Port-Maurice ; Marie Desrosiers, de Sandy Bay, en religion Sr M.-Daniel de Jésus ; Amanda Bernier, de Saint-Eugène, en religion Sr M.-Célestine du Carmel ; Alma Bolduc, d'Acton, en religion Sr M.-Aurèle de Jésus.

Mlle Corinne Monette, d'Ottawa, en religion M. M.-Sabine du Précieux-Sang, a prononcé ses vœux perpétuels.

Le Rév. Père Richard, des Frères Mineurs de Québec, a présidé la cérémonie et fait le sermon de circonstance.